

Dialogue sur l'utilisation des terres en RDC

Paysage de Mangai

Note de Synthèse

Le Dialogue sur l'utilisation des terres (LUD) est une plate-forme d'apprentissage impliquant de multiples parties prenantes pour la collecte de connaissances et la mise en place de processus permettant une entreprise responsable, une gouvernance améliorée et un développement inclusif grâce à une approche paysagère.

Le Défi

Le Domaine de Chasse et Réserve à Hippopotames de Mangai qui constitue le paysage de Mangai est une aire protégée de catégorie VI de l'UICN avec une superficie de plus de 1,176, 875 hectares. Plus d'un million de personnes vivent dans plusieurs villages et les cinq villes (Idiofa, Dibaya-Lubwe, Mangai, Panu et Eolo) qui y sont localisés. Le paysage de Mangai est l'un des sites sélectionnés dans les 4 Pays (Ghana, Ouganda, Tanzanie et RDC) identifiés pour la mise en œuvre du projet de Stabilisation de l'utilisation des terres nommé « Stabilizing Land Use Project ». L'un des défis les plus importants de ce paysage est sa grande taille posant des nombreux problèmes socio-économiques et environnementaux critiques. L'utilisation incontrôlée des terres a conduit à une conversion rapide des terres et à de mauvaises pratiques de gestion entraînant : la dégradation des terres agricoles, la déforestation, la dégradation de l'habitat de la faune, la dégradation des pêches et la pauvreté des populations locales. Une grande partie du paysage est en état de grave dégradation. La grande variété de parties prenantes dans le paysage, à savoir, agriculteurs, pêcheurs, chasseurs, producteurs de bois, éleveurs, etc. offre une occasion unique de les engager dans le débat sur la restauration du paysage.

Le contexte

Afin de concilier les objectifs de conservation et de développement aux niveaux national et mondial, la RDC s'est engagée à restaurer 8 millions d'hectares de terres d'ici 2030, afin de respecter son engagement envers le défi de Bonn. Lors de l'atelier organisé en 2015, une feuille de route a été mise en place pour commencer à identifier des stratégies pour la mise en œuvre des engagements du pays. L'un des résultats de cet atelier a été la création d'un comité de pilotage au niveau national. L'UICN a appuyé le processus d'évaluation des Opportunités de Restauration pour le paysage de Mangai avec l'outil MEOR (Méthodologie d'Evaluation des Opportunités de Restauration). Cette évaluation pourrait être considérée comme la première activité importante en lien avec la feuille de route développée en 2015. Le Domaine de Chasse et Réserve à Hippopotames de Mangai (DCRHM) abrite une riche biodiversité. Cependant, le paysage subit d'intenses pressions anthropiques causées par de mauvaises pratiques de l'utilisation des terres. L'évaluation des opportunités de restauration a été menée dans le paysage de Mangai pour d'une part soutenir le développement d'un Plan d'Aménagement et Gestions (PAG), et d'autre part développer un plan d'investissement pour la restauration des paysages dégradés et le développement des populations locales. Le Dialogue sur l'utilisation des terres à Mangai peut servir d'outil pour concilier les intérêts concurrents sur la terre et faciliter le dialogue autour de la mise en œuvre du Plan de gestion susmentionné.

Le Dialogue sur l'utilisation des terres (LUD)

Le Dialogue sur l'utilisation des terres est une initiative globale coordonnée par le secrétariat de « The Forests Dialogue (TFD) » et les membres du comité de pilotage en collaboration avec les partenaires locaux et mondiaux. L'initiative LUD cartographie, applique et évalue « l'approche paysagère » pratique afin d'apporter des améliorations concrètes sur le terrain. L'approche paysagère est un cadre conceptuel qui cherche à développer une vision intégrée et holistique du paysage, en équilibrant de multiples objectifs en faisant participer les parties prenantes privées et publiques. Une utilisation efficace et le développement des ressources peuvent être établis via une plate-forme de dialogue dans laquelle les parties prenantes collaborent avec leurs objectifs, identifient les risques et opportunités communs et soutiennent la prise de décision partagée et l'action collective. L'initiative LUD s'inspire de l'expérience de TFD en tant que plate-forme multipartite adoptée pour répondre aux besoins des contextes locaux et des paysages.

Le LUD de Mangai est appuyé par le Projet PLUS de l'IUCN qui vise à améliorer la gouvernance paysagère des écosystèmes forestiers, influençant à son tour la prise de décision au niveau paysager et national. Le projet PLUS comprend la création d'un groupe de travail sur la gouvernance (GTG) au niveau du paysage, composé d'acteurs du paysage de différents groupes d'intérêts. Le LUD synthétisera les résultats des échanges au sein GTG de Mangai pour une prise en compte au niveau national.

L'objectif général du dialogue sur l'utilisation des terres à Mangai est de promouvoir une utilisation efficace des ressources naturelles parmi les utilisations concurrentes des terres dans le paysage, d'identifier des stratégies pour protéger la diversité biologique du paysage tout en assurant les moyens de subsistance des communautés qui en dépendent, développer des arrangements entre les parties prenantes pour une meilleure utilisation des terres et discuter de la mise en œuvre des options de restauration identifiées.

Le LUD s'appuiera sur les résultats des échanges des parties prenantes qui ont participé au dialogue de cadrage en Mars 2019, et prendra en compte leurs recommandations sur les défis pour la mise en œuvre des options de restauration à Mangai. Le LUD créera également des synergies avec d'autres politiques nationales et du paysage et constituera une base vers la mise en œuvre de ces options de restauration.

L'atelier de cadrage à Kinshasa

Le Dialogue National de cadrage s'est tenu à Kinshasa du 12 au 13 Mars 2019. L'atelier a réuni 45 participants de différentes institutions locales et nationales et divers acteurs impliqués dans la gestion des ressources naturelles et de l'utilisation des terres en RDC en général et dans le paysage de Mangai en particulier.

Cet atelier poursuivait les objectifs suivant:

1. Partager avec les parties prenantes les principaux résultats de l'évaluation des opportunités de restauration dans le paysage de Mangai en utilisant la méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration du paysage (MEOR) et les impliquer dans celle-ci ;

2. Saisir des idées et des recommandations sur les principaux défis et opportunités pour améliorer la compréhension commune du potentiel de restauration dans le paysage ;
3. Valider le rapport et commencer à identifier des stratégies et solutions potentielles pour relever les défis communs de la mise en œuvre des options de restauration identifiées ;
4. Identifier le potentiel de partenariat public-privé permettant à Mangai de s'appuyer sur la MEOR pour diriger le LUD ;
5. Élaborer un plan d'action / une feuille de route incorporant la vision du gouvernement et les leçons tirées d'autres initiatives en cours dans le pays.

Cet atelier a permis d'identifier les défis de la mise en œuvre des options de restauration auxquelles le LUD pourrait contribuer et les défis de la mise en œuvre du LUD dans le paysage de Mangai.

Options de restauration

Le dialogue de cadrage national a été une occasion unique de rassembler des informations importantes auprès des divers intervenants. Sur les sept options de restauration proposées par l'évaluation MEOR, les participants ont validé les six options de restauration suivantes :

- Développement d'une agriculture durable
- Reboisement et Agroforesterie
- Restauration des infrastructures routières
- Stabilisation des rives et des lits des ravins
- Délimitation des zones de conservation prenant en compte les activités agricoles et forestières des populations locales
- Régénération naturelle des écosystèmes

Considérant l'analyse des défis de la mise en œuvre ainsi que le contexte de Mangai, le LUD sera une plateforme pour initier un dialogue sur ces principales options de restauration susmentionnées.

Résultats Attendus du Dialogue

Le Dialogue sur l'utilisation des terres dans le paysage de Mangai et les réunions connexes se dérouleront du 31 Mai au 6 juin 2019 pour faire suite à l'atelier de cadrage national qui s'est tenu à Kinshasa du 12 au 13 mars 2019. Le LUD se concentrera sur les zones de restauration prioritaires identifiées par les parties prenantes lors de ce dialogue de cadrage national. La LUD s'appuiera également sur les informations importantes reçues des groupes de discussion lors du dialogue national de cadrage et utilisera la ressource comme guide pour formuler les questions clés à traiter lors du dialogue à Mangai.

Les résultats attendus du LUD sont les suivants :

- Impliquer les communautés locales et identifier les moyens de soutenir davantage le groupe de travail sur la gouvernance (GWG) afin d'intégrer les réseaux avec les acteurs locaux ;
- Identifier les synergies et les défis entre les différentes utilisations du paysage et les priorités des ressources naturelles par les différentes parties prenantes ;

- Identifier des partenariats public-privé pour mobiliser des fonds pour la mise en œuvre des options de restauration identifiées et explorer les moyens de les impliquer davantage dans la gestion durable des terres ;
- Élaborer une stratégie pour un mécanisme de suivi des conclusions de la LUD afin de garantir la durabilité du processus de LUD dans le paysage et l'intégration des résultats dans la politique nationale.

Partenaires

1. OCEAN

<http://www.ocean-rdc.org/>

L'Organisation Congolaise des Écologistes et Amis de la Nature (OCEAN) a été fondée en 1994 en tant qu'organisation non gouvernementale nationale. L'organisation a pour objectif de surveiller et de gérer la gestion durable des ressources naturelles en République démocratique du Congo (RDC). L'un de ses principaux objectifs est de centrer la gestion des écosystèmes et des ressources naturelles sur les communautés locales et les peuples autochtones et de leur permettre de jouer le rôle de moteur de la gestion durable des ressources naturelles.

2. ICCN

<https://www.iccnrdc.org/>

L'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) estime que la conservation et la protection de la nature sont le devoir de chaque citoyen. L'ICCN est une entreprise publique à caractère technique et scientifique dotée d'une personnalité juridique propre et d'une autonomie de gestion financière. Il a été créé en 1975 par l'ordonnance-loi n° 75-023 du février 1975. Il est régi par la loi 78-002 du 06 janvier 1978 portant dispositions générales applicables aux Entreprises Publiques en République Démocratique du Congo. Son objectif est d'assurer la conservation et la gestion durable de la biodiversité dans le réseau des Aires Protégées de la RDC, en coopération avec les communautés locales et d'autres partenaires pour contribuer au bien-être des populations congolaises et de l'humanité entière.

3. UICN

<https://www.iucn.org/>

L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) est une Union de membres composée uniquement d'organisations gouvernementales et de la société civile. Créée en 1948, l'UICN est devenue le réseau environnemental le plus vaste et le plus diversifié au monde. C'est l'autorité mondiale sur le statut du monde naturel et les mesures nécessaires pour le préserver. Le programme de travail actuel de l'UICN s'articule autour de 3 grands domaines : Valoriser et conserver la nature ; Promouvoir et soutenir une gouvernance efficace et équitable des ressources naturelles ; et déployer des solutions basées sur la nature pour relever les défis de société, notamment le changement climatique, la sécurité alimentaire et le développement économique et social.

4. The Forests Dialogue

<http://theforestdialogue.org>

Le dialogue sur les forêts (TFD) est une plateforme neutre, internationale et multipartite, créée en 2000 pour aider à résoudre les conflits liés aux forêts. TFD est régi par un comité directeur international reflétant l'étendue des intérêts liés aux forêts et son secrétariat est hébergé par l'université de Yale. TFD a développé et facilité 15 initiatives de dialogue, comprenant plus de 60 dialogues nationaux et internationaux impliquant plus de 3 000 personnes au cours de ses 15 années de travail. La moitié des initiatives de dialogue se sont concentrées sur ce que l'on appellera maintenant des sujets « paysagers ».